

REJOIGNEZ NOUS EN 2023

Chers collègues,

En ce début d'année 2023, les défis immédiats pour la police nationale sont nombreux. Vous nous avez lus récemment sur les retraites et sur la réforme de la police nationale ; nous pourrions également en dire beaucoup sur les changements qui se profilent à la DCIS, l'Académie de police, les démétropolisations, la future DRHS, l'application du protocole 2022, l'accompagnement de la mobilité toujours inachevé ou plus généralement la gestion des ressources humaines du corps de conception et de direction qui mérite encore largement d'être améliorée.

C'est le mandat que vous nous avez confié, et c'est notre travail au quotidien. Mais pour cela, **NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**

Notre légitimité ? Elle vient de vous, dans les urnes, et vous avez été au rendez-vous, avec une participation record de 91% et **un score historique du SICP de plus de 40% des suffrages**, qui nous donne un élan incomparable pour l'année qui débute.

Notre force ? Elle réside dans les adhésions, elles aussi en forte hausse sur ces dernières années.

Nos moyens ? Encore vous ! 85% du budget annuel, celui qui permet de se déplacer, de louer des locaux, de vous téléphoner, d'organiser des réunions, est couvert par nos cotisations.

Notre bonne surprise de cette période de soldes d'hiver ? Nous ne toucherons pas au montant des cotisations cette année. Celui-ci n'a pas évolué depuis 8 ans et tiendra bien une année de plus, malgré l'électricité, malgré l'essence, malgré l'Ukraine... Et comme toujours, **vous n'en paierez au final que 33%**, le reste étant remboursé par crédit d'impôt, ce qui représentera un reste à charge très modeste.

Le SICP vous attend, aussi nombreux que l'année dernière et plus encore.

Vous étiez déjà avec nous en 2022 ? Adhérez de nouveau sans attendre la date anniversaire de votre cotisation, il n'y a pas de mal à rompre avec les traditions les plus ancrées.

Nous vous avons convaincu et vous avez voté pour nous en 2022 ? Le principal est fait, il ne vous reste qu'un tout petit pas !

Vous êtes des compagnons de route depuis de nombreuses années, des sympathisants non adhérents ? Les défis sont trop nombreux pour rester en retrait, c'est le moment de nous donner encore plus de force en nous rejoignant formellement.

Que ferons-nous de vos soutiens ?

Nous vous défendrons individuellement, dans une période où il n'est pas toujours facile de faire valoir le bon sens, la justice et l'humanité en matière de gestion des ressources humaines.

Nous accompagnerons au mieux les réformes, dans un esprit constructif mais sans complaisance, nous battant à la fois pour améliorer notre service public, mais également pour faire avancer les intérêts individuels de nos adhérents et ceux du corps.

Nous ferons progresser les sujets indemnitaires et d'accompagnement de la mobilité, qui constituent l'ADN du SICP depuis sa création.

Encore une fois, merci pour votre mobilisation en 2022. Nous comptons sur vous en 2023

Bien à vous toutes et tous,

Olivier

Jean-Paul, Tristan

Matthieu

Montant des cotisations	
Élève Commissaire :	Gratuit
Commissaire stagiaire :	50€
Commissaire de police :	100 €
Commissaire divisionnaire :	120 €
Commissaire général :	140 €
Haut fonctionnaire de la PN :	160€
Retraité :	50 €